

LA CHASSE, UN APPUI AUX COLLECTIVITÉS

COMMUNIQUÉ PRESSE
FÉDÉRATION DES CHASSEURS DE LA LOIRE



OCTOBRE 2021

Chaque commune ou presque recense au moins une association de chasse dont les membres sont des interlocuteurs privilégiés des collectivités pour de nombreuses problématiques rencontrées par les élus locaux.

9 600 CHASSEURS
900 ASSOCIATIONS DE CHASSE
130 PIÉGEURS



RÉGULATION DES ESPÈCES

D'une façon générale, les chasseurs ont un rôle prépondérant dans la régulation des espèces même si ce n'est pas la seule finalité du chasseur.

Les mairies sont souvent sollicitées par leurs administrés face à la prolifération de certaines espèces qui peuvent occasionner des dégâts. C'est le cas du ragondin, espèce dite invasive, qui pose des soucis sur les berges, mais aussi sur les habitats des zones humides type roselière. D'autres espèces occasionnent des désagréments sur les bâtiments publics par leurs déjections tels que les pigeons de clocher ou les corbeaux freux ou encore les fouines dans les combles.

Elles font naturellement appel aux chasseurs ou aux piégeurs locaux pour réguler ces animaux responsables de dégâts.

CONNAISSANCE ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Les chasseurs ont une très bonne connaissance de leur territoire (présence d'espèces, localisation et utilisation de l'espace par la faune, problèmes d'incivilités...). En lien avec les exploitants agricoles, ce sont des acteurs auprès des collectivités pour aménager le territoire différemment et reconstituer le bocage. Ils sont acteurs dans les projets de plantation de haies (près de 15 km/ an à l'échelle départementale) et dans la réhabilitation de mares. Ces habitats sont favorables à de nombreuses espèces et contribuent à la sauvegarde voire au développement de la biodiversité. Ils implantent également, toujours avec les agriculteurs, des cultures favorables à la faune. Ils peuvent aussi accompagner une collectivité dans l'acquisition de terrains via leur Fondation Nationale si d'un point de vue conservation des habitats, cela se justifie.



250 HA DE CULTURES IMPLANTÉS
POUR LA FAUNE SAUVAGE / AN

150 KM DE HAIES PLANTÉS DEPUIS 2000

120 MARES RESTAURÉES PAR AN

3 400H/AN POUR SUIVRE L'ÉVOLUTION DE LA FAUNE

10 000 PERSONNES
SENSIBILISÉES À L'ENVIRONNEMENT / AN

LA CHASSE, UN APPUI AUX COLLECTIVITÉS

COMMUNIQUÉ PRESSE
FÉDÉRATION DES CHASSEURS DE LA LOIRE



OCTOBRE 2021



UNE FÉDÉRATION

La fédération des chasseurs est une association loi 1901 agréée au titre de la Protection de la Nature. Elle coordonne l'activité et assure des missions de service publique telles que la formation à l'examen du permis de chasser ou l'indemnisation des dégâts de grand gibier. Elle a un rôle d'information des chasseurs et de formation (permis de chasser, sécurité à la chasse, réglage de l'arme, ...) mais aussi auprès du grand public. Elle peut être un médiateur lors de discussion entre collectivités et associations de chasse.

Elle a, également, un rôle dans la gestion des espèces (suivis, définition de quotas...) et des milieux directement ou en tant que conseil auprès des gestionnaires de territoires. A ce titre, elle met ses compétences aussi au service de porteurs de projets et réalise des inventaires, des aménagements écologiques (création de mares, plantation de haies...) ou des suivis. Elle participe aussi à des études de recherches fondamentales.



OPÉRATION DE NETTOYAGE DE LA NATURE

Depuis 10 ans, les chasseurs, en partenariat avec les pêcheurs et les randonneurs, organisent une collecte des déchets le long du fleuve Loire et de ses affluents. En 2022, l'opération « J'aime la Nature PROPRE » qui s'inscrit dans un cadre national, va s'étendre à tous les milieux afin d'extraire le maximum de déchets. Tout citoyen sensibilisé peut participer.

40 LIEUX DE RDV
5 MARS 2022

WWW.JAIMELANATUREPROPRE.FR

PARTENAIRES :
OFB, CD 42, SUEZ ET DE
NOMBREUSES COLLECTIVITÉS

15 ADMINISTRATEURS
21 SALARIÉS
3 SITES
11 VÉHICULES
MATÉRIEL SPÉCIFIQUE
(LONGUE-VUE, SIG...)



COORDONNÉES : 04-77-36-41-74
www.fdc42.fr - mail : fede.chasseur42@wanadoo.fr